



L'ÉGLISE UNIE DU CANADA

Unité des Politiques et services concernant le ministère et l'emploi

Demande de placement : charge pastorale (MEPS 427)

Les charges pastorales doivent utiliser ce formulaire pour demander un placement
(*Le Manuel*, dernière version, Section 043).

Acheminement :

Veuillez écrire lisiblement en caractères d'imprimerie

- Le comité conjoint d'évaluation des besoins (CCEB) et / ou le comité conjoint de recherche (CCR) et / ou la charge pastorale doivent remplir la Section A et faire parvenir ce formulaire au consistoire / district.
- Le consistoire / district doit remplir la Section B et faire parvenir le formulaire au / à la président-e du comité de placement du synode.
- **Toute personne qui signe ce formulaire doit en conserver une copie pour ses propres dossiers.**

Section A : Actions de la charge pastorale

Nom de la charge pastorale : _____

Nom du consistoire / district : _____

Documents joints :

- MEPS 403 JN (avec résumé des descriptions) MEPS 436 MI Autre : _____
 Rapport d'évaluation des besoins (ci-joint) ou Poste vacant tel que déclaré (ci-joint)

Type de poste vacant recherché / approuvé :

Type _____ **Date effective / Date d'entrée en fonction** _____

Poste à plein temps _____

Poste à temps partiel* _____

Le CCEB / CCR recommande que le poste soit comblé au moyen du processus de placement, et que tout processus d'appel soit suspendu à partir de la date d'approbation de cette demande par le consistoire / district jusqu'à ce que le comité de placement ait décidé de comblé le poste ou de le référer au processus d'appel.

Un placement ne peut être demandé qu'après que le consistoire / district ait déclaré un poste vacant (si applicable).

Les conditions recommandées pour le placement proposé sont précisées dans le rapport du comité conjoint d'évaluation des besoins.

Jour / Mois / Année

Signature : président-e ou secrétaire
du conseil de la charge pastorale

Nom en caractères d'imprimerie

**Politique d'augmentation* : La personne membre du personnel ministériel doit travailler au moins 750 heures par année civile pour avoir droit à une augmentation, ce qui équivaut à un minimum de 15 heures par semaine.

L'utilisation, la rétention et la divulgation d'information personnelle à partir de ce formulaire se fera conformément à la législation sur la vie privée incluant, sans y être limitée, la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (2000, c.5). **** FORMULAIRE NON VALIDE SI ALTÉRÉ ****

Section B : Action du consistoire / district

Le CONSISTOIRE / DISTRICT approuve la demande à l'effet que le poste déclaré vacant soit comblé au moyen du processus de placement, et que tout processus d'appel soit suspendu à partir de la date de cette approbation jusqu'à ce que le comité de placement ait pris une décision.

Jour / Mois / Année_____
Signature : secrétaire du consistoire / district_____
Nom en caractères d'imprimerie**Section C : Action du synode**

Date de réception par le synode : _____

Les conditions pour le placement demandé seront telles que recommandées par le CCEB/CCR ci-dessus, ou amendées comme suit :

#	Conditions d'emploi	Par mois	Par année
1	Salaire (au moins le minimum prévu pour la catégorie salariale de la personne)		
2	Allocation de logement (approuvée par le consistoire / district et basée sur la Section 036(f))		
2B	Presbytère et remboursement des frais de chauffage excédant 500 \$. (<i>Ci-joint le formulaire MEPS 436 MI. Précisez la juste valeur de location du presbytère.</i>) <i>Si le coût du chauffage excède 500 \$ par année, la charge pastorale, la mission ou le ministère de présence dans le milieu doit payer l'excédent.</i>		
2C	Allocation de logement imposable (lorsque la valeur du presbytère précisée au #2B est inférieure à 20% du salaire précisé au #1)		
2D	Frais de base du téléphone pour le presbytère ou la résidence (excluant les frais d'interurbains personnels)		
3	Aide financière pour études (ex. paiement des cours ou allocation pour livres). Minimum de 1 500 \$ par année.		
4	Autre (veuillez joindre toute autre entente financière)		
	Rémunération totale		

Référez-vous à l'échelle courante des salaires et allocations dans l'Église Unie du Canada

Jour / Mois / Année_____
Signature : président-e du comité
de placement du synode_____
Nom en caractères d'imprimerie

Conformément à la Section 030(b) de la dernière version du Manuel, la charge pastorale reconnaît l'obligation établie par l'unité des Politiques et services concernant le ministère et l'emploi d'aider à défrayer les coûts du déménagement pour le placement d'un-e candidat-e à l'ordination ou à la consécration.

La contribution est de 1 500 \$. Veuillez libeller vos chèques au nom de l'Église Unie du Canada.

L'utilisation, la rétention et la divulgation d'information personnelle à partir de ce formulaire se fera conformément à la législation sur la vie privée incluant, sans y être limitée, la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (2000, c.5). **** FORMULAIRE NON VALIDE SI ALTÉRÉ ****